

# « RGD Retours d'expérience pour les établissements de financements spécialisés »

Réunion d'information réflexion

**Vendredi 14 décembre de 9h00 à 12h30 / Paris**



7 mois après la mise en application du **RGPD**, nous vous proposons de faire un bilan sur sa mise en place pour les activités de financements spécialisés : appropriation du nouveau règlement, impacts sur les relations contractuelles clients/partenaires, positionnement du Délégué à la protection des données, formations ou actions de sensibilisation des collaborateurs, analyses d'impact, algorithmes, articulation avec ePrivacy...

Des **adhérents de l'Association française des Sociétés Financières (ASF)** viendront témoigner de leurs retours d'expérience sur la mise en œuvre du RGPD : Cofidis, Crédit Agricole Consumer Finance, BNP Paribas Personal Finance et RCI Bank and Services ...

## Nos experts

- Clémence **SCOTTEZ**, Cheffe du service des affaires économiques Commission Nationale Informatiques et Libertés CNIL
- Aurélie **BANCK**, Directrice du département Conformité RGPD Banque et Assurance, Lexing Alain Bensoussan Avocats

## Public :

- ✓ Directeurs Généraux
- ✓ Délégués à la protection des données
- ✓ Directeurs IT & leurs collaborateurs
- ✓ Directeurs et responsables Informatiques
- ✓ Directeurs marketing et commercial
- ✓ DRH, RH, Directeur Administratif et Financier
- ✓ Juristes

## « RGPD \* Retours d'expérience pour les établissements de financements spécialisés »

**08h30 Accueil des participants**

**09h00 Introduction**

*Françoise Palle-Guillabert, Administrateur-Délégué de l'ASFFOR*

**09h15 Table ronde : retours d'expérience**

Avec la participation de :

**Nathalie BEURAIN** Délégué à la protection des données BNP PARIBAS Personal Finance

**Roger-Martin KOFFI** Group Data Protection Officer CA-CF

**Marie-Sandrine NUTTIN** DPO - Délégué à la protection des données Groupe Cofidis

**Valérie TSOUSOS-BOULET** Group Data Protection Officer RCI Bank and Services

Comment avez-vous mis en place le RGPD\* au sein de votre établissement et quelles sont les difficultés rencontrées ? Qu'avez-vous priorisé ?

DPO : rôle, positionnement, compétences et le profil ?

Quelles actions de sensibilisation du personnel avez-vous mis en place ?

Quelles sont vos relations avec la CNIL ?

**10h45 Pause**

**11h00 25 mai 2018 et après ? Comment maintenir sa conformité ?**

« Accountability »

Analyse d'impact relative à la protection des données (« PIA »)

Relations contractuelles avec les partenaires (responsable de traitement, co-responsable de traitement, sous-traitants)

Droit des personnes

*Aurélie Banck, Directeur de département Conformité RGPD Banque et Assurance, Lexing Alain Bensoussan Avocats*

**11h45 Retours sur les premiers mois d'application du RGPD et points d'attention**

DPO : relations CNIL/DPO secteur financier, compétences requises

Profilage, algorithmes (notamment prospection)

Quels sont les points de vigilance pour les établissements de financements spécialisés ?

Quel référentiel pour le secteur financier et bancaire (contenu et calendrier) ?

Textes européens : place des lignes directrices du CEDP dans l'ordonnancement général ?

*Clémence SCOTTEZ Cheffe du service des affaires économiques CNIL*

**12h25 Clôture de la conférence**

*Yves Marie Legrand, Directeur-Administrateur de l'ASFFOR*

\*Règlement Général sur la Protection des Données